

4^{ème} MONTEE HISTORIQUE CAMPILE LEGEND MUTORI

REGLEMENT PARTICULIER

ACCOLTA MUTORI organise une montée historique de démonstration dénommée : 4^{ème} Montée Historique Campile Legend Mutori.

Le concours de l'Association Sportive Automobile Bastiaise

Sous le patronage de la Ligue Corse du Sport Automobile

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Corse du Sport Automobile sous le numéro **03/MH/2022** en date du **08/05/2022** et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro **261** en date du **01/06/2022**.

Organisateur technique

Nom : ACCOLTA MUTORI

Adresse : Chez Jean-Pierre TADDEI – Borgo Village – 20290 BORGIO

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. OFFICIELS

(Au minimum)

- Directeur de Course au départ de la montée : M. Christian CANÀDA (Licence n°7252)
- Chef de poste à l'arrivée : M. Jean-Claude PRECIGOUT (Licence n°164190)
- Commissaires techniques M. Henri PINET (Licence n°11855) – Mme. Valérie ROUSTAND (Licence n°122514)
- Médecin : M. Jean-Claude EHLINGER (Licence n°236682)

4^{ème} MONTEE HISTORIQUE CAMPILE LEGEND MUTORI

1.2. HORAIRES

Ouverture des engagements le Lundi 9 Mai 2022 à 12 heures

Clôture des engagements le Mercredi 15 Juin 2022 à 00 heures.

Publication de la liste des engagés le Lundi 20 Juin 2022 à 20 heures.

Accueil des participants le Samedi 25 Juin 2022 de 8 heures 15 à 12 heures

Vérifications administratives le Samedi 25 Juin 2022 à 8 heures 15

Vérifications techniques le Samedi 25 Juin 2022 à 8 heures 30

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre le départ le Samedi 25 Juin 2022 à 12 heures 30 à la Mairie de Campile

Briefing des concurrents le Samedi 25 Juin 2022 à 13 heures au Parc de Regroupement à Barchetta

Démonstration le Samedi 25 Juin 2022 à 13 heures 30

Repas offert aux concurrents/commissaires le Samedi 25 Juin 2022 à partir de 19h30 – Place de l'Eglise de Campile

Verre de l'amitié le Dimanche 26 Juin 2022 à partir de 13h30/14h00 heures – Place de l'Eglise de Campile

1.3. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le Samedi 25 Juin 2022 de 8 heures 15 à 12 heures à la Mairie de Campile.

Les participants devront présenter :

- Licence, ou titre de participation, et permis de conduire pour le conducteur ;
- Carte grise, ou titre de circulation, ou passeport technique (PTN/PTH) pour la voiture.
- Attestation d'assurance de la voiture et vignette de contrôle technique en cours de validité (pour les véhicules y étant soumis).

Vérifications techniques le Samedi 25 Juin 2022 de 8 heures 30 à 12 heures 15 sur la Place de l'Eglise de Campile.

Elles portent sur la vérification de la marque, du modèle et du millésime de la voiture, ainsi que sur le bon état des pneumatiques, sur la vérification du niveau de liquide de frein et sur la fixation de la batterie.

Un extincteur (capacité de 1 kg minimum) en cours de validité est obligatoire, tout comme la présence de ceintures de sécurité et/ou de harnais pour les voitures en étant équipés d'origine (postérieur au 01/09/1967), d'un gilet fluorescent ainsi que d'un triangle de pré-signalisation.

4^{ème} MONTEE HISTORIQUE CAMPILE LEGEND MUTORI

ARTICLE 3. PARTICIPANTS, CONDUCTEURS, EQUIPIERS

3.1. Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

ACCOLTA MUTORI

Chez Jean-Pierre TADDEI

Borgo Village

20290 BORGIO

Du Lundi 9 Mai 2022 jusqu'au Mercredi 15 Juin 2022 à 00 heures.

Les droits d'engagement sont fixés à 150,00 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Les droits d'engagement pour les concurrents n'acceptant pas la publicité optionnelle de l'organisateur sont fixés à 300,00 €.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 120.

Les voitures autorisées à participer à la manifestation doivent être régulièrement immatriculées et construites jusqu'au 31 décembre 1996.

Elles ne pourront en aucun cas être des voitures admises dans des épreuves nationales ou régionales (voitures modernes).

Toutes les voitures doivent être conformes à la législation routière française.

Les pneumatiques de type "slicks" sont interdits.

4.2. EQUIPEMENT DES PILOTES

Le port d'un casque adapté à la pratique du sport automobile est obligatoire pour toutes les voitures sans exception.

Le port de vêtements recouvrant entièrement les jambes est obligatoire. Les matières particulièrement inflammables (synthétique et nylon, entre autres) sont prohibées.

4.4. MESURES ET DISPOSITIF DE SECURITE

Une ambulance, un médecin, une dépanneuse au départ de la montée et des postes de commissaires, doivent être prévus.

ARTICLE 6. SITES et INFRASTRUCTURES

6.2. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont interdites.

4^{ème} MONTEE HISTORIQUE CAMPILE LEGEND MUTORI

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA DEMONSTRATION

7.1. PHASE DE DEMONSTRATION

La montée historique de « Campile Legend Mutori » a le parcours suivant :

Samedi 25 Juin 2022 : Barchetta – Penta Acquatella 7,500 kilomètres à parcourir 2 fois l'après-midi.

À chaque tour, un parc d'attente est mis en place à « Penta » (juste après le STOP) en attendant l'arrivée de la dernière voiture pour une redescente en convoi par la suite vers le Parc de Regroupement à Barchetta.

Dimanche 26 Juin 2022 : Barchetta – Campile 7,000 kilomètres à parcourir 3 fois le matin.

À chaque tour, un parc d'attente est mis en place sur la Place de l'Eglise de Campile en attendant l'arrivée de la dernière voiture pour une redescente en convoi par la suite vers le Parc de Regroupement à Barchetta. À la fin du dernier tour, les voitures pourront stationner sur la Place de l'Eglise de Campile durant le verre de l'amitié.

Départ le Samedi 25 Juin 2022 à 13h30

Arrivée le Dimanche 26 Juin 2022 à 14h00/30 (approximativement, au plus tard)

Pente moyenne : 10% (approximativement, moins sur certaines portions)

Longueur du parcours : (7,500 Kms x 2) + (7,000 Kms x 3) = 36 Kms au total

ARTICLE 8. ASSURANCE

Chaque concurrent participe sous sa propre responsabilité et reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à sa voiture, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

L'organisateur décline toute responsabilité vis-à-vis des concurrents, conducteurs, équipier, aides et tiers pour les dommages causés aux personnes et aux biens.

Chaque concurrent/conducteur/équipier est totalement responsable de son et/ou de ses assurance(s).

ARTICLE 9. PUBLICITE

Publicité obligatoire (non rachetable) : Située sur les Panneaux de Portes

Publicité optionnelle : Située sur le Pare-Soleil

ARTICLE 10. PRIX

Le verre de l'amitié aura lieu le Dimanche 26 Juin 2022 à partir de 13h30/14 heures sur la Place de l'Eglise de Campile.

Type de trophées : Souvenirs de la 4^{ème} Montée Historique « Campile Legend Mutori »